

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

**OBJET** : Décision modificative 1/2021 - Budget Gîte Hostiaz

Séance du 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures et quatre minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du Conseil Municipal en mairie de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-trois septembre deux mille vingt et un.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 20** Sébastien BEVOZ, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOT, Didier BOURGEAIS, BROCHET Olivier, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Jean Michel CYVOCT, Solange DOMINGUEZ, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Alain MASSIRONI, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4** Corinne BOYER (pouvoir à Madame Gaëlle FORAY), Christine MARTINE (pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE), Eliane MERMILLON (pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX), Marie-H. PERILLAT (pouvoir à Monsieur Sébastien BEVOZ)

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 5** Humbert CRETIER, Maria GUILLERMET, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Sonia ZANI

**Secrétaire de séance :** Mme Claire BILLON-BERTHET

**Soit : 20 présents et 4 pouvoirs**

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET GITE HOSTIAZ** suite aux annulations des loyers d'avril et jusqu'au 18 mai 2021 du gîte La Fora, annulations votées les 28 avril et 3 juin 2021 par les conseils municipaux.

Ces annulations étaient liées à la prolongation des fermetures des restaurants et hébergements touristiques jusqu'au 18 mai 2021.

De plus, il est nécessaire d'ajouter des crédits pour les frais d'intervention d'un cabinet d'avocats pour mise en forme d'un bail commercial pour le gîte la Foraz.

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
6745 - 67	Subventions aux personnes de droit privé	+ 950,00	
60631 - 011	Fournitures d'entretien	- 1350,00	
6226 - 011	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	+ 400,00	
<b>Total de la section de FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>	

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Philippe EMIN

Accusé de réception en préfecture  
001-200086122-20210929-DE-2021-114-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2021  
Date de réception préfecture : 07/10/2021

